

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 7 (1931-1932)
Heft: 13

Artikel: La conduite du gr. (fus., FM. et mitr.) au combat
Autor: Léderrey, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION SUISSE DES SOUS-OFFICIERS

Cours des directeurs d'exercices de combat de la Suisse romande
Lausanne, 9 et 10 avril 1932.

Programme de travail
pour la conduite du gr. (fus., FM. et mitr.) au combat.

Samedi 9.

12⁰⁰ à la salle de théorie n° 1 de la caserne.

Exposé du directeur du cours sur les exercices de combat:
préparation, exécution, critique.

14⁰⁰—17⁰⁰ sur le terrain: exécution d'exercices avec le concours de troupes de l'E.R. I/1.

17¹⁵—18⁰⁰ en salle: discussion.

Dimanche 10.

8⁰⁰—10³⁰ sur le terrain: préparation et direction d'exercices par les participants.

10⁴⁵—11⁴⁵ en salle: résumé et conclusions par le directeur du cours.

Les participants seront porteurs du R.S. 27, du R.Ex. 30 et des Notes destinées aux directeurs des exercices parues dans «Le Soldat Suisse». Ceux qui possèdent les cartes au 1:100 000 et 1:25 000 sont priés de les apporter.

Dans la discussion du samedi le directeur du cours répondra aux questions qui lui seront posées. La question du programme des exercices de concours pour 1933 sera discutée le dimanche en fin de matinée.

Les participants qui auraient des suggestions à faire sur la façon de représenter les effets du feu de façon aussi parlante que possible seront priés de les présenter.

Le directeur du cours:

E. Léderrey.

**La conduite du gr. (fus., FM. et mitr.)
au combat.**

Notes destinées aux participants au cours pour directeurs d'exercices de la Suisse romande.

1. Le **groupe** n'est qu'une cellule dans l'organisme militaire.

Le **groupe de fus.** jouira d'une liberté d'action relative, lorsqu'il aura à remplir des missions d'exploration, de reconnaissance, de sûreté ou de liaison, mais au combat proprement dit, où il sera toujours encadré, toute son activité tendra à **agir en collaboration** avec les autres gr. de fus., de FM. et de mitr., comme les cp., bat. et R. coopéreront entre eux, ainsi qu'avec les engins (canon d'inf., lance-mines) et l'artillerie.

On ne saurait donc instruire rationnellement un groupe en vue du combat que dans le cadre de la sct., cette dernière étant supposée agir elle-même dans le cadre de la cp. Ni le chef de groupe, ni le chef de sct. n'ont des connaissances suffisantes pour diriger de tels exercices: il faut pour cela un cdt. cp.

2. Avant d'aborder les exercices de combat (R.Ex. 14) le groupe doit avoir prouvé qu'il est bien en mains de son chef. Des **exercices d'assouplissement** spéciaux (R.Ex. 13) permettent d'aboutir à ce résultat. De même que le soldat s'exerce au maniement de son arme, le chef de groupe s'exerce au maniement de son instrument de combat pour aboutir:

en mouvement:

à passer avec aisance de la colonne de marche aux formations d'approche:

à la colonne par un,
à la colonne de tirailleurs
et à la formation d'attaque:
la ligne de tirailleurs;

à progresser par bonds collectifs } sans cesser jamais d'être
et par bonds individuels irréguliers } maître de ses hommes;

à déboucher d'un couvert par surprise, soit en bond collectif, soit individuellement par un point unique masqué ou par des points différents;

à se jeter derrière un masque ou un couvert pour réagir aussitôt;

à occuper une position par nids de fusiliers, sans se trahir;

à l'arrêt:

à **diriger le feu**: l'ouvrir sans perte de temps (désignation du but) et avec efficacité (bonne hausse),

le corriger,
le répartir ou le
concentrer,
le suspendre;

Les armes du gr. n'en doivent faire qu'une: l'arme du chef de groupe.

à **préparer** le feu par une orientation soigneuse des hommes;

à **se masquer** et à **se couvrir** par l'utilisation la plus judicieuse des ressources offertes par le terrain en utilisant au besoin l'**outil**.

3. Tout l'**art du chef de groupe** consistant à **savoir utiliser** le plus rapidement possible, en s'exposant le moins **le terrain** pour y adapter le mouvement et le feu de ses hommes, le chef de groupe doit être **personnellement apte**:

en mouvement:

dans la tranche de terrain étroite qui lui est attribuée,

à **choisir les cheminement**s lui permettant de progresser le plus rapidement possible, en s'exposant au minimum de pertes, que ce soit sous la simple menace des différents feux ennemis (art., armes autom.) ou sous un feu effectif;

à **prévoir les masques et les couverts** dont il pourrait soudain avoir besoin;

à **surveiller le terrain de l'ennemi** et à en déterminer les points dangereux, car le choix des cheminements, des masques et des couverts **dépend essentiellement** de la direction présumée ou effective de l'ennemi;

à l'arrêt:

à **découvrir** sinon les **sources de feu ennemies**, du moins, **d'après le terrain**, leur emplacement probable, car il lui sera le plus souvent impossible de se baser sur le **bruit** (qui sera général sur le champ de bataille), les **lueurs** (qui dénoteraient un ennemi bien malhabile) et le **mouvement**, tel qu'on ne le voit qu'aux manœuvres du temps de paix.

à savoir comment **utiliser** (compléter ou modifier) év. **créer** masques et couverts;

Le coup d'œil si nécessaire au chef de gr. exige de nombreux exercices, qu'il peut effectuer seul, mais avec plus de succès sous la conduite d'un chef expérimenté.

4. Les **exercices de combat** visent à enseigner au chef de gr. *comment lui et ses hommes doivent se comporter* en face des situations prévues, mais le plus souvent imprévues qui naissent sur le champ de bataille. Pour que cet enseignement soit fructueux, il faut que l'exercice *se rapproche autant que possible des réalités du combat*. Si l'exercice est mal préparé, il aboutit à un simple jeu, intéressant peut-être, mais dangereux, en ce qu'il fausse le jugement des chefs et de la troupe, préparant ainsi une surprise démoralisante en cas de guerre.

Bien préparé, l'exercice doit faire ressortir la nécessité, pour le chef de gr.:

de bien *connaître*, à côté de sa mission, les *intentions* de son chef sct. et de ne jamais les perdre de vue: elles lui permettront, à défaut d'ordre, de faire acte d'*initiative* intelligente,

d'*agir*, car l'inaction conduit à l'insuccès, mais d'*agir dans le sens voulu* par le chef de sct. (ses intentions), puis d'*agir en collaboration*, c'est-à-dire d'aider aux autres et d'exploiter l'aide des autres (surtout l'appui de feu);

d'*observer* le terrain ennemi (exploration et sûreté), les voisins } c'est la meilleure des liaisons, le chef }

de rechercher et de garder la *liaison*

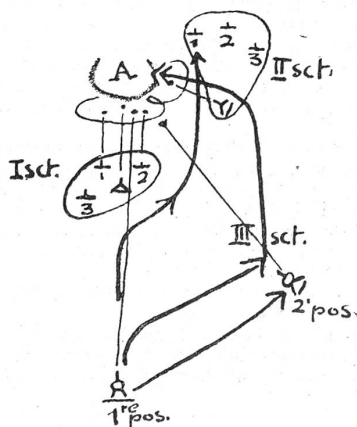
avec le chef } pour les renseigner et se renseigner
avec les voisins } aux fins de permettre l'intervention,

de rechercher et de garder le *contact* avec l'ennemi.

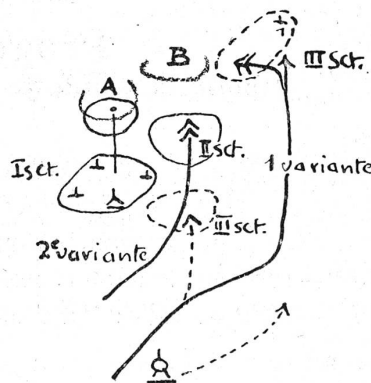
5. Exemple d'un exercice de combat de cp. donnant lieu à quantité d'exercices de gr.

Attaque.

Cp. 1er échelon attaque et réduit une résistance A	Sct. I de 1er échelon se heurte à 1 résist.	Gr. fus. 1er échelon se heurte à 1 résistance . FM. sont engagés pour soutenir le gr. fus. puis pour fixer frontalement résist. ennemie.
		Gr. fus. 2e échelon engagé à dr. (ou à g.) à ca. 100 m du 1er.
		Gr. fus. 3e échelon en réserve protège un flanc.
1re variante La 11e sect. est arrêtée par une résistance B	Sct. II de 2e échelon débordé la résistance	Sct. de 1er échelon arrêté.
		1er gr. fus. après avoir déboîté attaque à dr. (g.), progresse et couvre le flanc de la sect.
		FM. appuyent le 1er gr.
	Sct. III de 2e ou 3e échelon réduit la résistance	2e gr. fus. attaque à dr. (g.), 3e gr. fus. encore plus loin.
		Sct. s'installe défensivement.
		1er et 2e gr. fus. attaquent A par le flanc à 100 m intervalle.
	Sct. mitr.	FM. avec FM. 11e sct. les appuyent.
		3e gr. fus. réserve s'installe défensivement, face au N.
		appuie d'abord 1er sct. puis l'attaque de 11e sct.
	Sct. I de 1er échelon	comme précédemment.
		Gr. 1, puis 2 arrêtés.
		FM. les protègent.
	Sct. II de 2e échelon	Gr. 3 assure 1 flanc.
		Gr. 1 protège le flanc dr.
		Gr. 2 attaque B par le flanc.
	Sct. III de 3e échelon dépasse	FM. et gr. 3 appuyent gr. 2 par le feu.
		Une menace à dr. amène gr. 2 à s'engager spontanément.
		appuie d'abord sct. I puis sct. II; à ce moment la sct. II peut aider spontanément sct. III par ses FM.
	Sct. mitr.	



- 2e variante } Sct. III } a le même ordre que dans la 1re variante, mais un grand vide étant né entre sct. I et II et l'ennemi attaquant le flanc g. de sct. II, la sct. III, en cours de route, s'engage spontanément pour protéger sct. II.



6. Le moyen de rendre l'exercice conforme à la réalité consiste à **représenter aussi exactement que possible le feu et ses effets**, tant ceux du feu ennemi que ceux du feu propre ou ami.

D'emblée il faut renoncer à démontrer l'*effet démoralisant* du feu qui, agissant sur le cerveau et le cœur, restreint le jugement et paralyse la volonté. Cependant le résultat est déjà excellent, si la troupe parvient à réaliser l'*effet matériel* du feu qui désorganise le commandement (en mettant hors de combat les chefs et les agents de liaison), diminue le pouvoir d'action (en détruisant les hommes et le matériel), empêche d'exécuter les missions et force de s'en remettre à l'initiative des exécutants pour en trouver de nouvelles.

7. En temps de paix, l'*assaillant* voit des cibles ou, en manœuvres, un adversaire maladroit et plus souvent insouciant devant des balles qui ne tuent pas. A la guerre, l'assaillant ne voit rien et la plus grosse difficulté qu'il ait à surmonter consiste à **déterminer d'où vient le feu**. Il y a bien le bruit, mais le bruit sera partout. Si l'on veut serrer la réalité de près, il faut donc *enseigner*, aux éléments chargés de progresser et surtout à ceux qui doivent les appuyer par leur feu, à repérer la source de feu ennemi qui barre la route. Il faudra surtout enseigner la collaboration qui consiste:

- pour ceux qui sont arrêtés par le feu ennemi:
 - 1° à signaler à leur appui de feu où se trouve l'ennemi qui leur tire dessus,
 - 2° à exploiter rapidement le tir de leur appui de feu pour reprendre le mouvement;
- pour l'appui de feu à être toujours prêt:
 - 1° à intervenir spontanément, grâce à une organisation soignée de l'*observation permanente* de l'élément qui progresse et du terrain de l'ennemi,
 - 2° à répondre immédiatement à n'importe quelle demande de feu de l'élément protégé, ce qui exige l'étude *préalable* du terrain et des hausses.

8. Il s'agit ensuite que la troupe puisse se représenter à **quel moment** elle est **sous le feu**. On le lui indique soit par le directeur, soit en plaçant sur le sol, avant l'exercice, un ruban englobant la zone battue, soit en rendant visibles deux fanions placés à 10 pas dans le prolongement l'un de l'autre. Afin que ce dernier procédé ne révèle pas l'emplacement de la source de feu ennemi, les fanions ne sont pas placés sur la trajectoire supposée, mais à une distance variable en dehors.

Il est important que le *bruit du feu ennemi* soit représenté dans sa plénitude et non seulement marqué par quelques coups. Les armes automatiques pourront toutefois raccourcir leurs séries. On ne fera exception à cette règle que pour des exercices de sct ou de gr.: l'ennemi n'étant que faiblement représenté, le bruit (même celui d'un seul fusil représentant un FM.) sera plus facilement perçu.

9. Il s'agit enfin de *marquer les effets matériels du feu*. Cela peut s'indiquer par la couleur des rubans, par la façon dont les fanions sont tenus immobiles ou agités, ou par le directeur. Le meilleur procédé consiste à mettre des hommes hors de combat.

Pratiquement il suffit d'indiquer 3 degrés d'intensité:
 feu faible = possibilité de progresser encore, mais uniquement par bonds,
 feu moyen = nécessité de recourir à un appui de feu pour pouvoir progresser,
 feu violent = impossibilité de progresser.

10. Pour terminer, il faut encore pouvoir **indiquer si le tir de l'élément** chargé de progresser ou celui de son appui de feu **est efficace** et permet de reprendre la progression. Dans les deux cas, c'est le directeur, après s'être assuré que le feu est bien dirigé sur la source de feu (dont lui connaît l'emplacement exact) qui communique sa décision.
11. En résumé, la **préparation d'un exercice de combat** exige que le directeur se rende sur le terrain. Là
 - a) il imagine la situation de départ et la mission d'une cp. renforcée de 2 à 3 mitr.;
 - b) il se représente le déroulement de l'action, plus particulièrement dans le secteur d'une sct.;
 - c) il se propose d'étudier l'action de tous les gr. de la sct. à tour de rôle, quitte à faire représenter les autres gr. par 1 seul homme;
 - d) il détermine l'action du feu ennemi et le fait représenter comme cela a été indiqué plus haut;
 - e) après avoir mis le gr. dans sa situation de départ, il l'oriente, lui communique les intentions du chef de sct., sa mission puis, le laisse agir.
12. Si le nombre des exécutants le permet, il est infiniment préférable de faire **l'exercice avec toute la section**. Dans ce cas, le directeur se fera remplacer auprès de chaque gr., FM. et mitr. par un arbitre. L'exercice est repris ensuite par gr., compte tenu des fautes relevées à la critique.
13. La **critique** qui suit immédiatement l'exercice donnera l'occasion au chef de gr. d'expliquer son point de vue, et au directeur, d'apprécier si le chef de gr. avait une idée et s'il l'a logiquement réalisée. Les fautes seront relevées avec bienveillance, tant celles du chef que celles des hommes.
14. Le sous-officier chef de gr. sera également chargé d'un certain nombre de **missions pouvant aboutir au combat**. On le laisse agir, puis on vérifie la façon dont il s'est organisé et dont il a orienté ses hommes.
 On contrôle ensuite la façon dont la mission a été comprise en faisant naître des incidents. A cet effet le directeur expose ce que les hommes voient ou entendent ou bien il a disposé préalablement sur le terrain des hommes qui, à un signal convenu, agissent d'une façon déterminée.

1. Patrouille d'exploration:

But: Reconnaître si l'ennemi occupe (rapport positif) ou n'occupe pas (rapport négatif) tel point.

Le chef veillera à ne pas laisser détruire ou capturer la patrouille *en bloc*. A cet effet il éclairera sa marche. Repoussé sur un point il s'efforcera de percer ailleurs et de rapporter un rapport utile en temps voulu. Ce rapport doit répondre aux questions: Wann? Wo? Was? Wie? soit:

à telle heure,
 à tel endroit,
 j'ai vu... (dire exactement ce qu'on a vu: tant d'hommes et non pas 1 subdivision, etc.),
 quoi faisant? (en marche vers... ou installés front..., etc.).

2. Patrouille de reconnaissance:

But: Fournir des renseignements sur le terrain, non lisibles sur la carte. La mission fixe exactement ce que la patrouille doit rapporter (praticabilité de tel chemin? pont? passerelle existante ou détruite? gué? etc.).

3. Patrouille de pointe d'av. ou d'arr. en remplacement de l'officier tombé.

But: Empêcher la surprise de la cp. et résister pour lui donner le temps de disposer. Montrer beaucoup de cran, l'attaque est bien souvent le meilleur moyen de résoudre la tâche, c'est-à-dire de gagner du temps.

4. Patrouille de liaison:

But: Se renseigner sur un élément voisin déterminé, soit en le suivant des yeux, soit en s'y rendant. D'autre part connaître suffisamment la situation propre pour pouvoir

renseigner le voisin. Etre curieux, se renseigner en cours de route sur tout ce qui pourrait intéresser le chef.

5. Poste de sous-officier dans le service d'avp. (au minimum 4 hommes):

But: Avertir la cp. à temps pour que, tirée du sommeil, elle ait le temps d'occuper ses emplacements de combat. Savoir si l'on doit tenir ou se retirer? Dans ce cas par où? Se garder par une sentinelle (double autant que possible) placée sur l'emplacement de combat à portée de main du chef.

6. Grand'garde = P. sof. renforcé (1 gr. fus. plus 1 FM.) placé sur le flanc d'une cp. avp.:

But: Interdire le passage et protéger le flanc de la cp. Connaître l'attitude à observer, comme pour le P. sof.

7. Garde extérieure de cantonnement aux issues et tout autour d'une localité:

But: En cas d'attaque tenir et avertir un élément déterminé cantonné dans les environs. Puis ne pas laisser les civils se rendre du côté de l'ennemi. D'une façon générale contrôler la circulation, ce qui exige de nuit surtout une circulation intense de patrouilles d'un garde à l'autre.

15. **Remarque importante.** Un sous-officier n'est jamais excusable si l'ordre qu'il a reçu n'est pas clair. Demander des éclaircissements au chef n'est pas un droit, mais une *obligation*. Le directeur donnera parfois des ordres incomplets aux fins d'habituer le sof. à questionner.

Les deux points essentiels qui permettront au sous-officier d'éclairer sa lanterne sont:

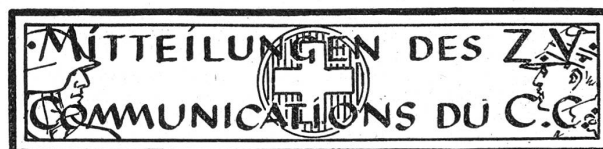
1° **l'intention du supérieur:** que compte-t-il faire avec sa subdivision?

2° **la mission:** qu'est-ce que mon chef attend de moi? Au cas où cette mission ne serait pas exécutable et que le sous-officier ne puisse recevoir à temps de nouveaux ordres, il doit agir conformément à ce qu'il sait des intentions de son chef.

Un ordre technique (p. ex. vous allez à tel endroit ou vous occupez tel point, ou vous attendez à tel endroit) est totalement insuffisant, il doit être complété par une mission tactique ordonnant l'attitude à observer: attaquer, tenir, se retirer sans combattre ou se retirer en combattant.

D'autre part le sous-officier n'oubliera jamais que s'il venait à disparaître sa mission doit être exécutée: il faut donc que ses hommes la connaissent.

Colonel E. Léderey.



3^{me} assemblée du comité central

6/7 février 1932 à Zurich

Résumé des délibérations

Le comité central au complet discuta les 21 numéros de l'ordre du jour très chargé et travailla de 16.30 à 23.15, le samedi, et de 7.30 à 15.45, le dimanche.

1. Les **procès-verbaux** de la seconde assemblée du C. C., ainsi que ceux de diverses réunions sont acceptés avec remerciements à leurs auteurs.

2. Il est pris connaissance de la **démission de membre du C. C. du sgt.-maj. Levrat**, lequel est chaudement remercié pour les services rendus. Le sgt.-maj. Maridor est prié de se mettre en rapport avec le groupement cantonal vaudois qui a été pressenti pour présenter un candidat à la prochaine assemblée des délégués.

3. Les **conditions d'emploi pour le traducteur**, cpl. Roulet, d'Yverdon, sont ratifiées et acceptées.

4. **Revision des statuts.** La commission de revision des statuts a, sous la direction du sgt. Th. Studer, de Soleure, effectué un excellent travail et reçoit les remerciements du président central. Les nouveaux projets de statuts centraux et de règlements d'administration sont présentement à l'impression. Ils sont adaptés aux nouvelles conditions et nouveaux besoins de l'association et visent notamment, par la création de deux catégories de membres A et B, à faciliter